



BILAN CARBONE 2021

Introduction



Dans notre travail quotidien avec les entreprises partenaires, nous n'avons de cesse de **mettre en avant l'évitement et la réduction de l'impact carbone** avant tout engagement de plantation d'arbres ou de contribution à l'entretien des forêts et à la préservation de la biodiversité. De la même manière, notre communication à l'égard des particuliers qui nous font confiance en achetant des arbres dans les forêts dont nous

avons la gestion, est dirigée de manière à mettre en avant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de chacun comme la première action pour un avenir moins menacé par les bouleversements climatiques. **Nous pouvons créer et gérer des forêts mais nous devons également réduire notre impact écologique !**

C'est ainsi qu'il nous semble indispensable d'agir avec humilité et de nous montrer exemplaires ! Tous les collaborateurs d'EcoTree œuvrent à la réduction des émissions de GES de l'entreprise. Dans ce cadre, nous publions cette année une nouvelle mesure de nos émissions de gaz à effet de serre sur les 3 scopes. **Il s'agit de réduire notre empreinte carbone d'année en année et de contribuer toujours plus à lutter contre le changement climatique !**

Erwan Le Méné

Co-fondateur et Président d'EcoTree



Après avoir calculé notre premier Bilan Carbone, l'année dernière, nous nous sommes embarqués dans une démarche d'**amélioration continue !**

Depuis, **nous avons initié des actions de réduction de notre impact**, par exemple en choisissant davantage de prestataires engagés dans l'écoconception mais également en travaillant à réduire l'empreinte écologique de notre site web et en incitant les collaborateurs à user de

modes de déplacement moins impactants pour l'environnement. Nous avons également réalisé un travail important pour améliorer la mesure et la collecte de données de nos émissions !

Ce nouveau bilan de gaz à effet de serre ayant pour année de référence 2021 est présenté de façon simplifiée ici et servira de base pour la définition de nos objectifs de réduction. Notre objectif premier ? **Faire de ce bilan carbone sur les 3 scopes une base pour qu'EcoTree contribue à la neutralité carbone planétaire d'ici à 2050 et au respect des Accords de Paris !**

Louisiane Guézel

Responsable RSE



Le Bilan Carbone du Groupe EcoTree



Soit **9,77** tCO₂e par collaborateur

À chiffre d'affaires égal, c'est **59%** moins important qu'un bilan carbone d'une entreprise forestière française mais **4,5%** de plus qu'une entreprise de service. (Comparaisons effectuées grâce aux données de la plateforme Normative).



SCOPE 1

Il correspond aux **émissions directes** de gaz à effet de serre.

- Sources de combustion liées à l'utilisation de machines forestières et au chauffage des bureaux



SCOPE 2

Il correspond aux **émissions indirectes** liées à l'énergie.

- Consommation d'électricité des bureaux et des appareils numériques



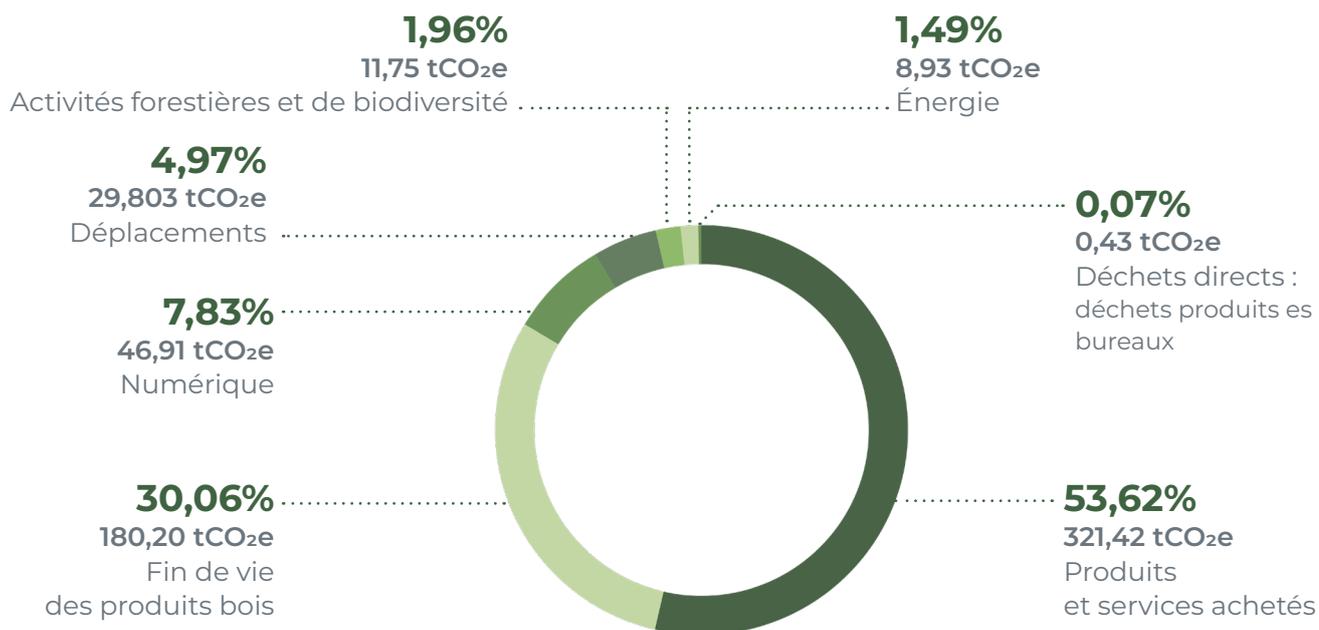
SCOPE 3

Il correspond à toutes les **autres émissions indirectes**.

- Achats de produits et services
- Déplacements
- Numérique
- Fin de vie des produits
- Déchets directs

C'est le scope 3 qui constitue la quasi-totalité de l'empreinte carbone d'EcoTree. Il ne s'agit pas des émissions de GES directement liées aux activités d'EcoTree mais, de par leur importance, il est primordial de trouver des solutions afin d'exercer une influence sur ces émissions.

Détail du Bilan Carbone



53,62%

Produits et services achetés

Produits et services achetés par EcoTree (hors achats liés aux activités forestières et de biodiversité de l'entreprise)



30,06%

Fin de vie des produits bois

Gestion de la fin de vie du bois sortant des forêts d'EcoTree



7,83%

Numérique

Achat et utilisation de produits informatiques, utilisation d'Internet, achats de logiciels externes, impact du site Internet, visioconférence, mails, stockage de fichiers



4,97%

Déplacements

Déplacements professionnels et déplacements domicile-travail des collaborateurs



1,96%

Activités forestières et de biodiversité

Consommation de combustibles fossiles sur nos terrains, déplacements de partenaires ou forestiers, achats (matériels, plants)



1,49%

Énergie

Consommation énergétique dans les bureaux de l'entreprise (électricité, gaz, fioul)

Méthodologie

EcoTree a suivi la méthodologie de quantification des émissions de gaz à effet de serre proposée par l'ADEME. EcoTree a également utilisé les **facteurs d'émission de la Base Carbone®**.

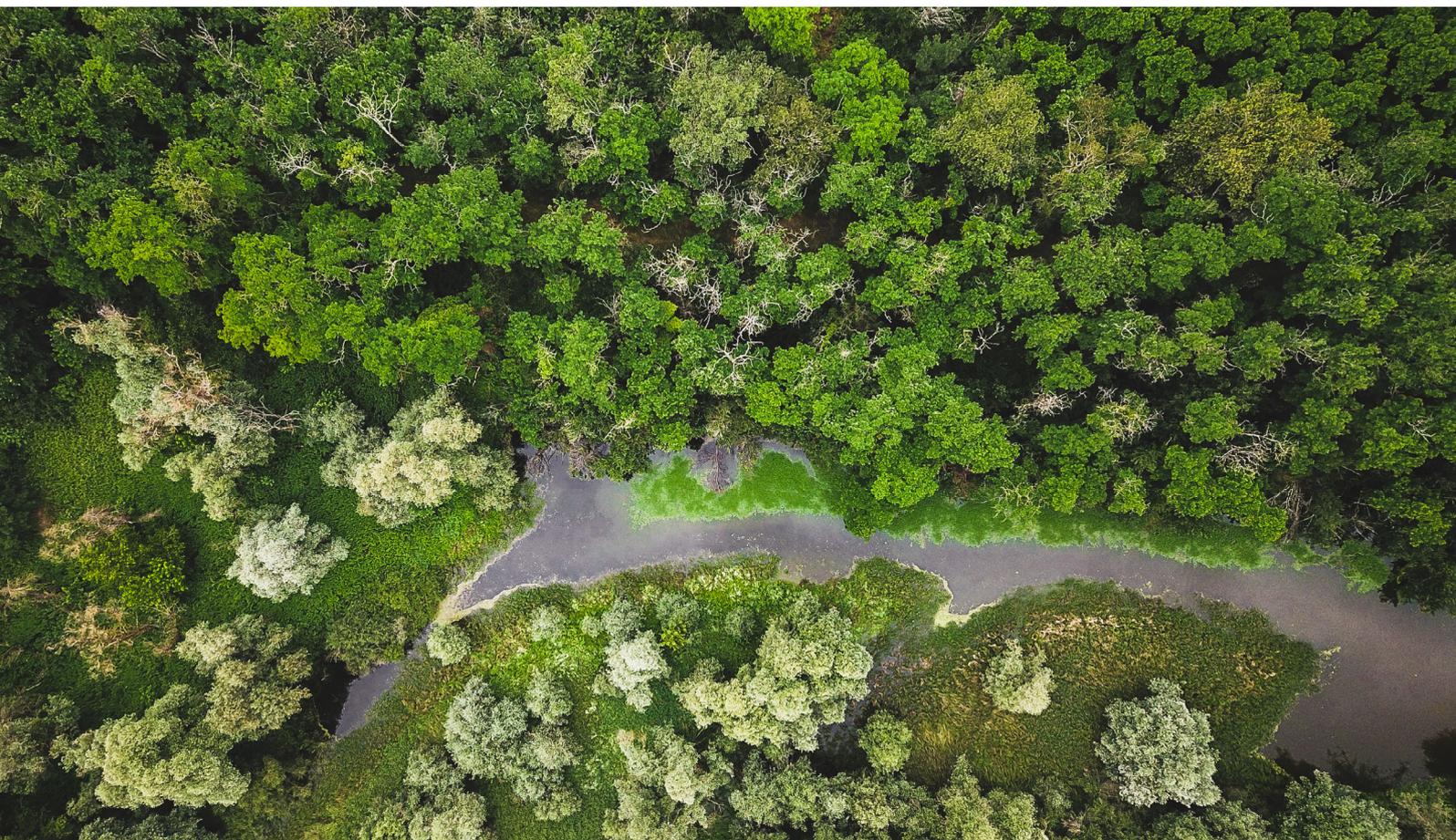
Toutefois, elle a adapté ses calculs concernant les postes liés au numérique et ceux liés aux activités forestières et de biodiversité, afin d'estimer leur impact plus finement. En effet, certains facteurs d'émission étaient manquants dans la Base Carbone®.

Attention

Certaines données (notamment celles liées au poste "Achats") ont été fournies à partir d'estimations. Ainsi, comme l'ensemble des bilans carbone, toutes les valeurs ne sont pas exactes, il faut donc accorder de l'importance aux ordres de grandeur. En revanche, un travail considérable a été réalisé cette année afin d'être au plus proche de la réalité et de limiter ces estimations.

Ca veut dire quoi CO₂e ?

Tout le long de ce document, le terme CO₂e, qui désigne l'équivalent CO₂ d'une émission de gaz à effet de serre, est privilégié au lieu du simple terme de CO₂. Le CO₂e rapporte l'ensemble des GES au même ordre de grandeur que celui du CO₂. Ainsi, dans ce document, le CO₂e sert de **valeur de référence, d'unité**. "t CO₂e" représente les tonnes de CO₂e émises.



Nos principaux postes d'émissions en détail

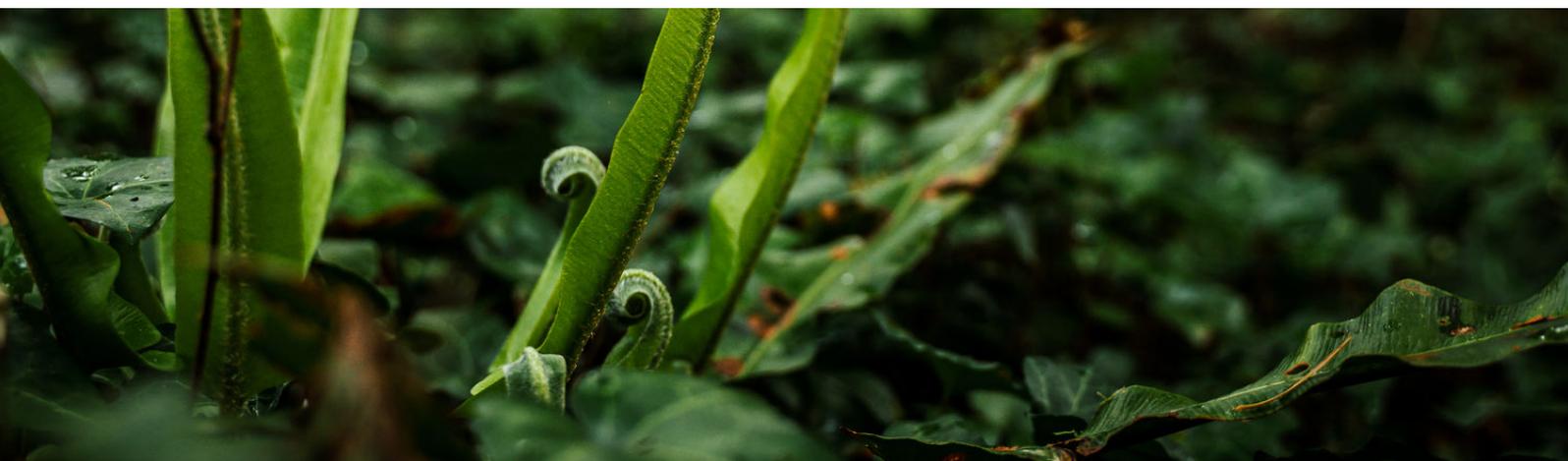
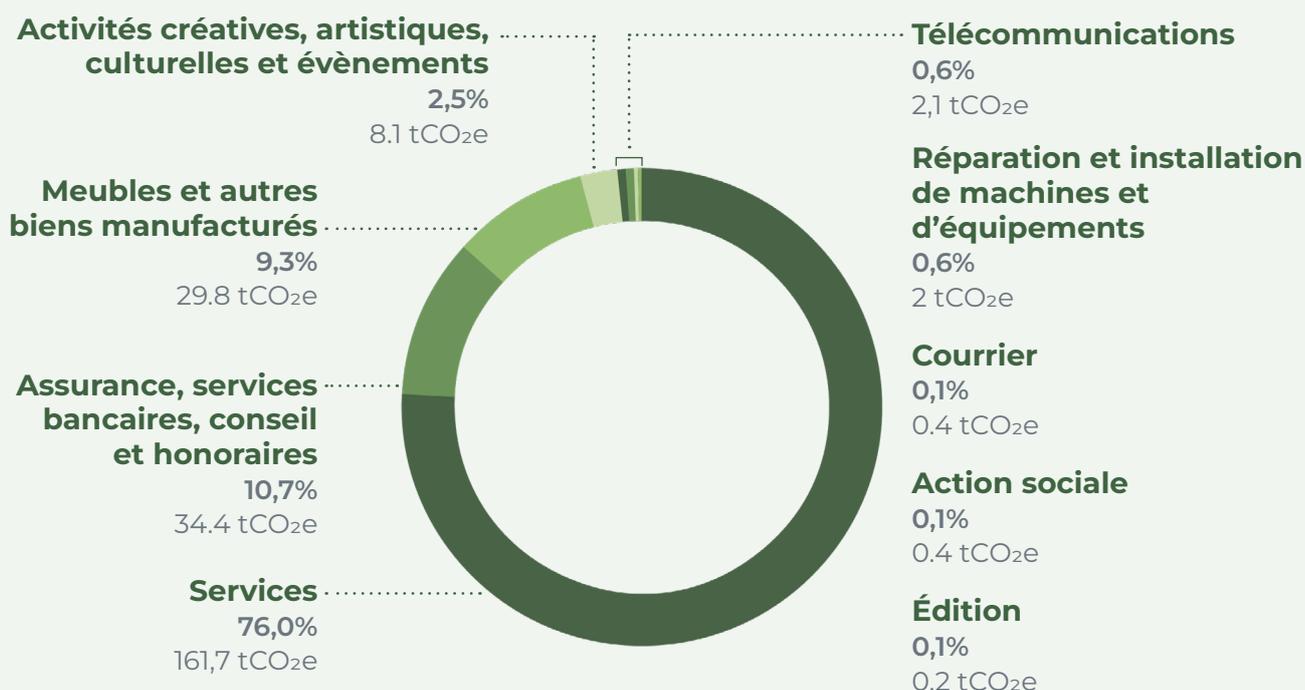
Les achats

La catégorie des produits et services achetés par EcoTree représente un peu plus de la moitié du Bilan Carbone à elle seule. L'impact de nos fournisseurs et autres prestataires est ainsi pris en compte. Conscient de cet impact, EcoTree collabore de plus en plus avec des prestataires engagés dans la réduction de leur empreinte carbone.

Nous constatons qu'il y a 3 grands postes d'émissions liés aux achats :

- **Services** : honoraires divers, sous-traitance, référencement, cotisations et abonnements divers.
- **Assurance, services bancaires, conseil et horaires** : commissions pour les paiements, honoraires liés à des assurances, frais d'actes juridiques, etc.
- **Meubles et biens manufacturés** : fournitures de bureau, équipements.

Répartition de l'impact des achats de biens et services



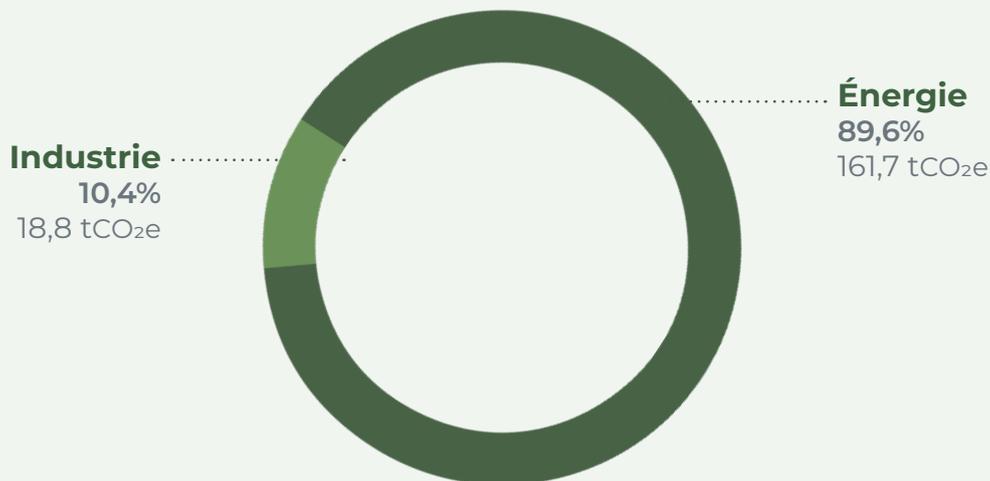
La fin de vie des produits bois

La gestion de la fin de vie du bois est le deuxième poste le plus émetteur dans le bilan carbone 2021. En effet, dans le modèle d'EcoTree, lorsque l'arbre arrive à la fin de sa vie et que sa séquestration de carbone diminue, il est prélevé tout en favorisant un impact minimal sur l'écosystème forestier. En 2021, des coupes ont été effectuées dans les forêts de Langoëlan, Berné et Melgven et la **qualité du bois a permis de le transformer en bois d'industrie ou en bois d'énergie**. Selon la destination du bois, les émissions ne sont pas les mêmes :

- Le bois énergie implique une émission instantanée du carbone stocké par l'arbre.
- Concernant le bois industrie, le carbone séquestré sera lentement relargué sur une durée de 25 ans.

C'est le principe même de la séquestration de CO₂ par la nature. **La plantation et l'entretien de forêts permet la protection de la biodiversité et un stockage considérable de CO₂ sur le long terme, mais pas de façon permanente.**

Répartition de l'impact de la destination du bois en fin de vie



Concernant le bois énergie, il faut souligner que **pour 1 kWh issu du bois bûche, seuls 40 grammes de CO₂ sont rejetés : c'est 10 fois moins que pour une énergie fossile comme le fioul**. Ainsi, le bois a un effet de substitution, jouant un rôle important dans la lutte contre le changement climatique.

De son côté, le bois d'industrie relargue petit à petit des émissions de GES mais reste une matière première durable.

EcoTree ayant commencé ses activités en 2016, le bois sortant de ses forêts n'est pas encore suffisamment mature et développé pour produire du bois d'œuvre. **Toutefois, notre ambition est bien entendu de participer à la valorisation de bois d'œuvre français ! Dès 2022, certains arbres pourront produire environ 400 m³ de bois d'œuvre durable.**



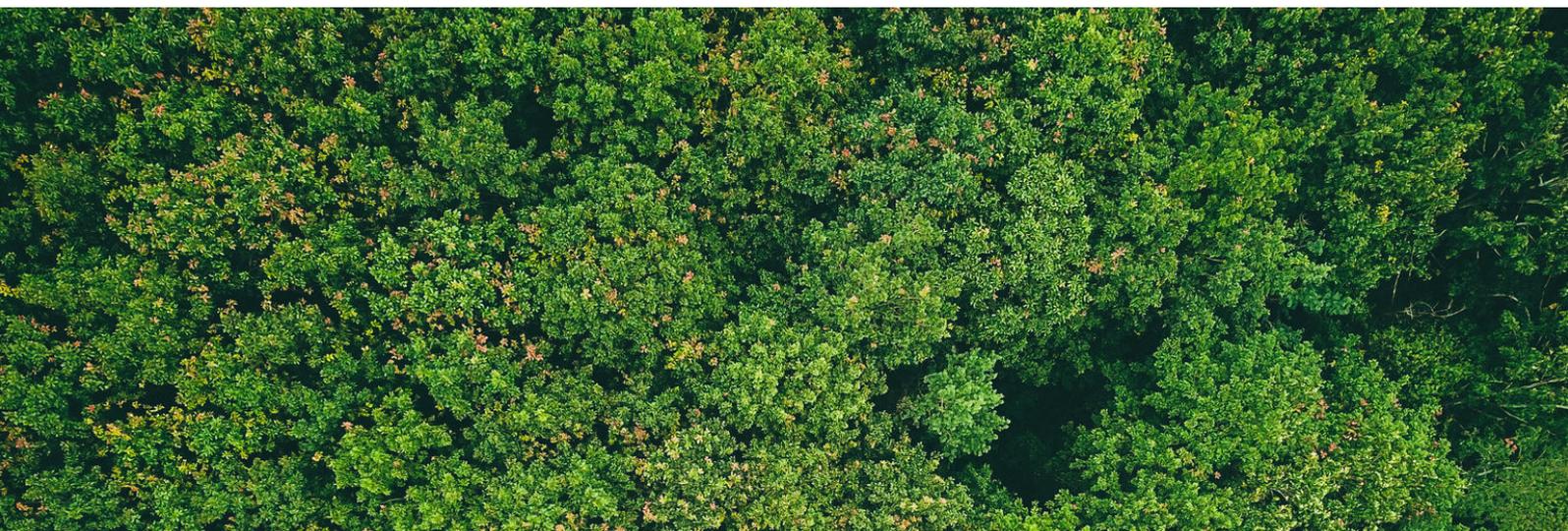
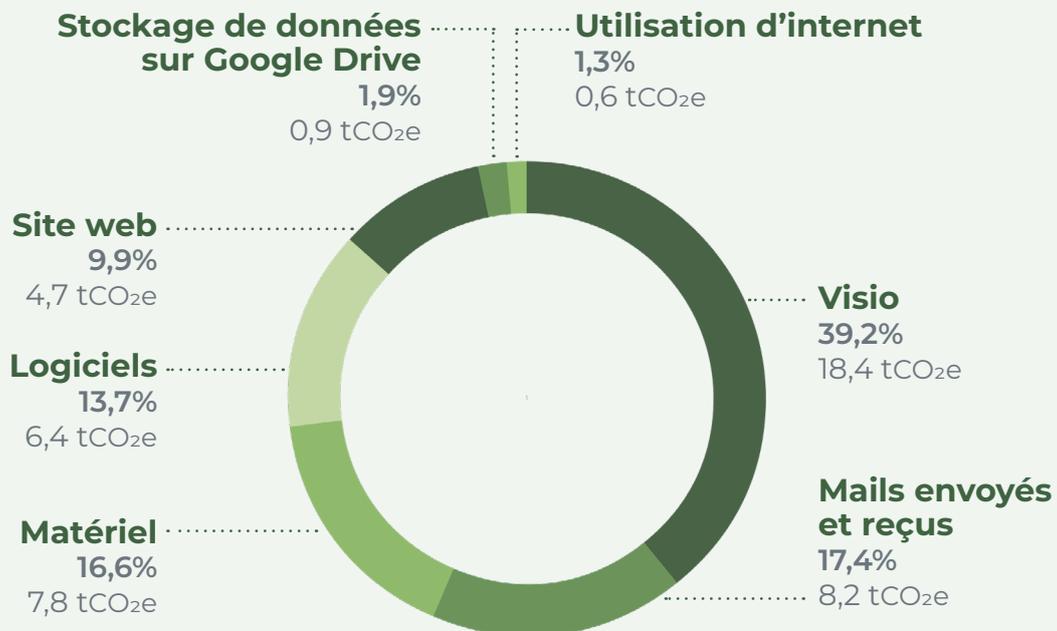
Le numérique

Le numérique représente le troisième plus grand poste émetteur d'EcoTree.

Au sein de cette catégorie, 3 postes ont un impact majeur : la visioconférence, le poids des mails envoyés et reçus et la production et l'utilisation du matériel numérique. **Les collaborateurs d'EcoTree ont clairement un rôle à jouer dans la réduction de l'impact numérique** : il s'agit donc de les sensibiliser ! EcoTree travaille également à se doter d'une politique d'achats responsables pour son matériel informatique.

Enfin, EcoTree a commencé à s'engager dans une démarche de numérique responsable, notamment en retravaillant **chaque page de son site internet pour qu'elles soient plus performantes et nécessitent moins d'aller-retours vers les serveurs**. Le site internet d'EcoTree est à la cinquième place des postes les plus émetteurs dans la catégorie numérique.

Répartition de l'impact du numérique



Les déplacements

L'ensemble des déplacements représentent 5% du bilan carbone.

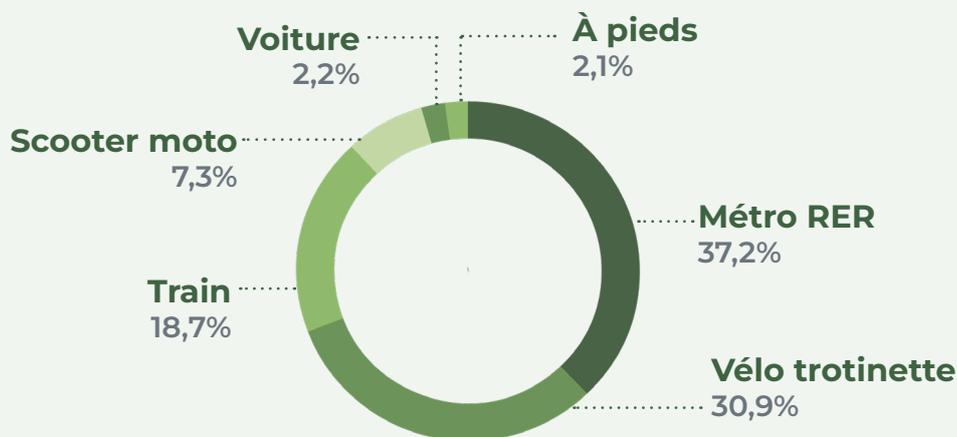
Les déplacements domicile-travail des collaborateurs

Nous remarquons qu'en termes de km parcourus, le **métro, RER et vélo sont les moyens les plus utilisés**. Bien que le scooter et la moto ne représentent que 7% des modes de transport des collaborateurs d'EcoTree, ils représentent 59.8% des émissions de ces déplacements.

Pour réduire cet impact, **EcoTree met en place le "forfait mobilité durable"** qui récompense les collaborateurs ayant opté pour un mode de transport durable, tel que le vélo.

Déplacements domicile-travail

(km cumulés chaque jour)



Les déplacements dans le cadre du travail

Les déplacements professionnels se font principalement entre les différents bureaux d'EcoTree c'est-à-dire entre Paris, Brest et Copenhague. Même si **le train, l'avion et la voiture sont utilisés de manière quasi équivalente** en termes de kilomètres parcourus, **l'avion représente 53% des émissions** des déplacements réalisés dans le cadre du travail. S'il est indispensable de préserver les rencontres physiques entre les collaborateurs de l'entreprise, **privilégier le train pour les transports semble la meilleure solution**. Ainsi, nous attendons avec impatience la liaison Paris - Copenhague en train de nuit !

Déplacements professionnels

(km cumulés chaque jour)



Ce que nous souhaitons améliorer

| | |
|---|---|
| Produits et services achetés | <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une charte d'achats responsables et intégrer les critères sociaux et environnementaux dans le choix des achats.• Accompagner les collaborateurs à n'acheter qu'en cas de besoin, et à savoir déceler si une entreprise est vertueuse ou non, grâce à un outil d'aide à la décision. |
| Fin de vie | <ul style="list-style-type: none">• Continuer à privilégier la valorisation des arbres en bois d'œuvre ou en bois d'industrie plutôt qu'en bois énergie.• Trouver de nouvelles façons de valoriser le bois, comme par le biochar qui permet la séquestration du CO₂e pendant 1000 ans. |
| Numérique | <ul style="list-style-type: none">• Augmenter la durée de vie du matériel informatique pour augmenter le temps d'amortissement des appareils et mieux gérer leur fin de vie.• Sensibiliser les collaborateurs au numérique responsable (visioconférence, mails, etc.). |
| Déplacements | <ul style="list-style-type: none">• Inciter à la mobilité durable pour les déplacements domicile-travail.• Privilégier le train pour les déplacements professionnels. |
| Énergie | <ul style="list-style-type: none">• Généraliser le financement d'énergies renouvelables pour les 3 bureaux.• Travailler à diminuer nos consommations d'énergie. |
| Activités forestières et de biodiversité | <ul style="list-style-type: none">• Intégrer des critères responsables dans le choix des fournisseurs.• Mutualiser et optimiser les déplacements des partenaires sur le terrain. |
| Déchets directs | <ul style="list-style-type: none">• Diminuer les ordures ménagères au profit de la valorisation. |

Notre plus grande ambition pour 2022

Fixer des objectifs de réduction de notre impact fondés sur **le Science Based Targets Initiative (SBTi)** et une trajectoire visant à contribuer à la **neutralité carbone** planétaire.

Conclusion et limites

Il faut retenir de cette mesure de nos émissions de GES sur l'année de référence 2021 différents points :

- Les émissions d'EcoTree sur les 3 scopes sont estimées à **599,45 tCO₂e soit 9,77 tCO₂e par collaborateur.**
- Les 4 principaux postes d'émission d'EcoTree sont, par ordre d'importance : **achats, fin de vie des produits bois, numérique, déplacements des collaborateurs.**
- Par rapport à l'année dernière, le bilan carbone semble avoir augmenté significativement. Ceci est principalement dû à la prise en compte de nouveaux postes d'émissions et à l'augmentation du nombre de collaborateurs. **La modification des modes de calcul, nettement moins estimatifs cette année, rend compliquée la comparaison de ce bilan carbone à celui de l'année précédente.**
- Partant du bilan carbone, EcoTree se fixe différentes ambitions en 2022 dont celle de **définir une trajectoire claire et scientifique (selon le référentiel du SBTi*)** lui permettant de diminuer son empreinte carbone.



Attention

En mesurant son Bilan Carbone, **l'objectif d'EcoTree n'est pas de réduire la portée de son activité.** Si l'on ne regarde que les émissions de CO₂e, on pourrait dire qu'il faudrait cesser ou réduire son action. Or, l'ambition d'EcoTree est d'agir pour séquestrer davantage de carbone dans ses forêts et protéger la biodiversité. Ainsi, si le Bilan Carbone d'EcoTree ne diminue pas d'année en année (parce que son activité se déploie), EcoTree œuvre pour qu'à terme, **l'impact proportionnel de chaque employé, lui, diminue.**



Limites de l'exercice

Le recours à l'estimation a parfois été nécessaire, notamment pour la collecte de certaines données (factures d'énergie à Copenhague, déplacements dans le cadre du travail, achats, etc.). À terme, nos objectifs pour améliorer la collecte de données et limiter le recours à l'estimation sont notamment :

- Uniformiser la **collecte de données** entre les bureaux de Brest, Paris et Copenhague.
- Assurer un **suivi des données** et **factures** afin qu'elles soient reportées tout au long de l'année.
- Réaliser des **entretiens** avec nos principaux **fournisseurs** pour mieux connaître leur **impact écologique.**

**Le Science Based Target (objectif fondé sur la science) est une initiative d'organismes internationaux (CDP, Pacte mondial des Nations Unies, WWF et World Resources Institute) qui cherche à s'assurer de l'adéquation des objectifs de réduction des gaz à effet de serre que se fixent les entreprises avec les données de la science climatique et les Accords de Paris (2015).*

Quelques comparaisons intéressantes

GÉNÉRAL



Habitant français :
10-15 tCO₂e / an

=



3-6 allers-retours
Paris - New York

NUMÉRIQUE



Internet : **4%** émissions
mondiales

=



Tout le trafic aérien du monde



Dix très gros data centers :
100 MW

=



Production d'une
centrale thermique



Site internet d'EcoTree

=



4 allers-retours
Paris - NY



Ajouter la caméra
en visioconférence

=



x3 son impact



Consommation **4G**

=



x4 consommation fibre

DÉPLACEMENTS



20 mails envoyés dans une
journée

=



100 km parcourus en voiture



1 aller-retour
Paris - Marseille en **avion**

=



57 allers-retours
Paris - Marseille en train



Trajet métropolitain
en **voiture**

=



x1.5 trajet métropolitain
en bus



x38 trajet métropolitain
en Métro / RER

DÉCHETS DIRECTS



1 tonne d'ordures
ménagères

=



8 tonnes de papier / carton
jetés et recyclés



11 tonnes de plastiques /
verre jetés et recyclés